



*Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ... (Victor Hugo)*

---

A l'ordre du jour de cette réunion du CT :

- Présentation des effectifs de référence (ER) de la DG
- Transfert de la CTI du CID au bureau C3
- Présentation du DUERP - Avancée des **10 engagements** « pour mieux travailler ensemble à la direction générale »
- Points divers – Suivi de la **création d'un pôle centralisateur de la dépense au sein du bureau B1.**

### I. Les effectifs à la direction générale

Service Direction générale	Effectifs physiques médians (hors Paris spé (Oct 2010/Janv 2013)	Nbre agents Paris spécial à la DG au 1 <sup>er</sup> avril 2013	Effectifs 2013 de référence en ETPT
<b>Directrice générale, cabinet, secrétariat</b>	7	0	7
<b>Contrôle de gestion</b>	9	0	9
<b>IS</b>	21	0	20
<b>BIC</b>	24	2	23
<b>DRI</b>	14	1	14
<b>DSEE</b>	29	0	28

**SNAD – CGT** [douanes@cgt.fr](mailto:douanes@cgt.fr)

Vos contacts à la direction générale : Michelle JUSSELME (F2)  
Sarah FIDELLE (F2)  
Françoise MOISSON (IS)

<b>SDA</b>	124	14	120
<b>SDB</b>	96	6	94
<b>SDC</b>	59	2	61
<b>SDD</b>	80	6	77
<b>SDE</b>	94	8	91
<b>SDF</b>	73	5	70
<b>Total</b>	630	44	614
<b>Pool Chauffeurs</b>	8	0	8
<b>Masse</b>	17	1	17
<b>BSM</b>	68	0	68

Ce tableau présenté au CTSCR représente les effectifs théoriques (c'est à dire en temps travaillé). Il ne correspond donc pas aux effectifs réels en nombre d'agents présents sur le site. Ces informations ne nous permettent pas d'effectuer une comparaison avec les données qui nous avaient été communiquées lors du précédent CTSCR. Les organisations syndicales ont par conséquent demandé la communication de tableaux reprenant les mêmes données d'un CT à l'autre afin d'établir des comparaisons et accompagnés de justifications des créations ou suppressions de poste dans les bureaux.

**Sur le fond, la DG nous a informé que les services devaient à l'image des services déconcentrés rendre des emplois. La hauteur de ces suppressions d'emplois ne nous est pas connue pour l'instant. Le Chef de service nous a fait part d'une réflexion globale sur l'organisation de la DG dans ce contexte. La possibilité de déconcentrer la délivrance des RTC ainsi que les missions de la MGE a été évoquée. On peut s'interroger sur l'ampleur des réorganisations à venir au sein de la DG.**

**On ne peut donc que déplorer cette logique purement budgétaire qui ne tient pas compte des missions à accomplir.** Nous avons remarqué en particulier que les services rattachés à la directrice générale semblent échapper à ce régime d'amaigrissement, **ce qui aura pour conséquence de faire porter l'effort sur les services réglementaires.**

La CGT a dénoncé cette politique qui risque de mettre en péril l'administration des douanes à l'image de la DGCCRF dont le démantèlement est actuellement remis en question suite aux dernières affaires sanitaires.

## **II. Transfert de la cellule CTI**

La cellule du tarif intégré a été rattachée au bureau C3 le 1<sup>er</sup> avril 2013 avec une augmentation de ses effectifs qui devraient passer à 3, une réflexion étant lancée pour lui confier d'autres missions que RITA. Ce transfert s'est semblé-t-il bien passé. Un seul bémol, les OS en ont été informées tardivement et le sujet a été soumis au vote alors que le transfert était effectif. Nous avons donc refusé de participer au vote.

**SNAD – CGT** [douanes@cgt.fr](mailto:douanes@cgt.fr)

Vos contacts à la direction générale : Michelle JUSSELME (F2)

Sarah FIDELLE (F2)

Françoise MOISSON (IS)

**Le nouveau chef du bureau C3 a proposé d'engager une réflexion sur l'organisation et les missions du bureau C3 en concertation avec les OS et les agents concernés. Nous avons relevé ce changement de ton dans la gouvernance du bureau C3.**

### **III. DUERP**

Rappelons que le document unique doit être rempli annuellement par l'ensemble des services et recense les risques en matière d'hygiène et de sécurité.

A retenir de ce document :

- **un nombre d'agents trop important dans certains bureaux** ce qui entraîne une fatigue accrue en fin de journée et des problèmes de concentration : pour seule réponse la DG s'appuie sur la superficie moyenne par agent qui est supérieure à celle prévue au niveau du ministère.
- Rappelons tout de même que cette moyenne prend en compte les superficies des bureaux spacieux des chefs de bureau et sous-directeurs (**et du nouveau bureau de la sous-directrice de B qui vient de s'octroyer des m2 supplémentaires au détriment des agents !!!**), ce qui fausse l'évaluation du nombre de m2 occupés par agent.



*La crise du logement ne frappe pas tous les agents....*

- **la charge de travail importante** qui pèse sur de nombreux agents de la DG entraîne des risques dits «psycho-sociaux» soulevés de multiples fois sans que l'administration apporte des réponses concrètes, les 10 engagements n'amenant que des réponses anecdotiques ou ne remettant pas en cause certaines méthodes de management qui accroissent le stress.



**SNAD – CGT** [douanes@cgt.fr](mailto:douanes@cgt.fr)

Vos contacts à la direction générale : Michelle JUSSELME (F2)  
Sarah FIDELLE (F2)  
Françoise MOISSON (IS)

**Nous vous invitons à utiliser ce document pour faire remonter les difficultés que vous rencontrez dans vos services.**

## **Les 10 engagements**

Parmi ces 10 engagements figurent en particulier **la clarification des commandes et la priorisation des tâches.**

Des marges de progrès avaient été identifiées au dernier CT.



La DG nous a présenté un **catalogue d'initiatives** menées dans les sous-directions (**à l'exception de la sous-direction B !!!**) du type réunions de service.

Des groupes de travail internes ont été organisés en particulier à la sous-direction F qui a élaboré une série de propositions pour mieux travailler et dans de meilleures conditions.

Les OS ont souligné que **ces outils de travail relevaient d'une démarche constructive** mais que malheureusement ils étaient **loin d'être appliqués au sein des bureaux de la sous-direction F** où se cumulent **autoritarisme ici, problème de pilotage**

**ailleurs, sans que le sous-directeur ne veuille intervenir bien qu'il en ait parfaitement connaissance .**

*En attendant, on peut se réjouir de l'annonce de la mise en place d'un marché de Noël !!!!*

---

## **Réorganisation du pôle dépense : de nouvelles perspectives de management ???**

Rappelons que cette réorganisation qui consiste à regrouper tous les services chargés de la dépense au sein du bureau B1 s'est passée dans les pires conditions (information tardive des agents, pas de concertation avec les OS, déménagement physique des bureaux décidé sans communication du calendrier, etc).

Nous avons demandé **communication des plans et un bilan de la réorganisation.**

**SNAD – CGT** [douanes@cgt.fr](mailto:douanes@cgt.fr)

Vos contacts à la direction générale : Michelle JUSSELME (F2)  
Sarah FIDELLE (F2)  
Françoise MOISSON (IS)

Les plans ne nous ont pas été communiqués et comme seul bilan le chef du bureau B1 a osé faire témoigner **un agent du pôle dépense évidemment satisfait de ses nouvelles conditions de travail.**



*Confessions intimes ? Ou nouvelle méthode d'hypnose des organisations syndicales ?*

Cette..méthode ne nous étonne pas venant de la sous-directrice B dont nous n'aurons de cesse de dénoncer ses pratiques managériales qui ont déjà fait beaucoup de mal par le passé.

### Points divers

**SIRH** : aucune décision n'est encore prise concernant l'implantation du SIRH . 20 agents y sont prévus, 6 agents de Paris spécial travaillent actuellement à cette mission. L'expérimentation est prévue en septembre 2013.

**A2R** : sur les 10 agents actuellement concernés, 3 veulent rester sur Nevers, 2 visent une promotion interne ou une mutation, les autres attendant de savoir ou sera le SIRH pour la solliciter éventuellement. Il a été rappelé que la priorité de mutation jouerait en plein pour ces agents dans la mesure où les possibilités de détachement à la DGFIP étaient infimes.

**Télétravail** : le projet est actuellement en attente de la sortie du décret d'application. Il est envisagé d'élaborer une note-cadre spécifique à la DGDDI mais les difficultés liées à ce type de travail ont été rappelées par la chef du bureau A1 : organisation du service, coût de la mesure (installation de matériels), risque de désociabilisation. Des critères d'éligibilité au dispositif (fonction exercée, ancienneté des agents, sécurité des données transférées au domicile etc.) seront déterminés.

Le télétravail est déjà mis en œuvre à la DG pour des cas particuliers (problème de santé).

**Il nous appartient de faire vivre ce comité technique, n'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous rencontrez.**

**SNAD – CGT** [douanes@cgt.fr](mailto:douanes@cgt.fr)

Vos contacts à la direction générale : Michelle JUSSELME (F2)  
Sarah FIDELLE (F2)  
Françoise MOISSON (IS)